Commune de Tréméreuc
Département des Côtes d'Armor

Envoyé en préfecture le 13/12/2025
Reçu en préfecture le 13/12/2025
Publié le
ID : 022-212203681-20251211-13122025_13-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 Décembre à vingt heures
Sur convocation en date du 4 décembre 2025, le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle du Conseil, sous la Présidence de Monsieur Bruno Fontaine, Maire de Tréméreuc.
Membres en exercice : 14

Etaient présents : Monsieur Bruno Fontaine, Monsieur Pascal Le Gaillard, Monsieur Rémi Lemeur, Monsieur Stéphane Maisonneuve, Monsieur Philippe Rouinsard, Monsieur Serge Briard ; Madame Elodie Pelletant ; Madame Nelly Troadec ; Madame Dominique Demezet ; Monsieur Denis Boisivon Monsieur Brivaël Perrinel ; Madame Laëtitia Briard ; Madame Ciara Martin
Procurations : aucune
Était absent : Monsieur Jacques LELANDAIS

Secrétaire de séance : Madame Elodie Pelletant

2025-66 Finances : Participation au financement de l'ALSH de DINARD

Pendant la saison estivale chaque année, certains enfants de la commune participent aux activités de l'ALSH de Dinard.
Afin d'aider les familles, il est proposé une participation, concernant les enfants résidants sur notre commune.
Madame Laëtitia Briard propose que la commune s'engage à prendre en charge le différentiel des tarifs entre les enfants Dinardais et non Dinardais.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **Approuve l'engagement de la Commune de Tréméreuc à prendre en charge le différentiel pour l'ALSH accordé aux familles pour les enfants fréquentant l'ALSH de la ville de Dinard.**

- **Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.**

MAIRIE DE TREMEREUC
COTES D'ARMOR

Pour expédition certifiée conforme,
Le Maire, Bruno Fontaine